



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 102635

Texte de la question

M. Georges Mothron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé. Après H1N1 se profile H2N2, rappellent des chercheurs américains, dans la revue *Nature* datée du 10 mars, intitulé "Vacciner contre la prochaine pandémie H2N2, maintenant", l'article signé par Gary Nabel et ses collègues du centre de recherche vaccinale des *National Institutes of Health* à Bethesda rappelle qu'entre 1957 et 1968, cette souche a fait de un à quatre millions de morts. Seuls les plus de 50 ans sont naturellement immunisés contre le virus. L'H2N2 serait toujours présent dans des "réservoirs" animaux comme les oiseaux et les porcs. Cette équipe préconise la mise en place d'un dispositif de vaccination "préemptive" d'une partie de la population. Ces chercheurs, jugent cette stratégie "de loin préférable" à la riposte donnée au virus H1N1 en 2009-2010, car le vaccin n'avait été largement disponible qu'après le pic de la pandémie. Selon eux, la meilleure formule consisterait à mettre sur pied une campagne vaccinale unique visant les enfants, principaux vecteurs de la grippe, couplée à la vaccination saisonnière. Cela coûterait moins cher que d'entretenir des stocks de vaccins dans l'attente du retour du virus. Et serait plus efficace que de tabler sur une montée en puissance rapide de la production industrielle du vaccin. Bruno Lina, directeur du centre de référence des virus de la grippe pour le sud de la France, confirme que l'immunisation de la population contre H2N2 faiblit avec le temps. "En théorie", l'idéal serait une vaccination de l'ensemble de la population. Mais il y a des obstacles pratiques. Les capacités actuelles de fabrication des vaccins saisonniers ne permettent pas de produire en plus le H2N2, "sauf à utiliser des adjuvants et à faire renaître les débats sur leur innocuité", dit-il. Il voudrait connaître la position du gouvernement face à cet enjeu crucial de santé publique au regard du défi économique qu'il comporte.

Données clés

Auteur : [M. Georges Mothron](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102635

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2482

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)